Titre : **122ème REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1917**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **Première Guerre Mondiale**
Auteurs :	Origine : **S.H.D.** ***numérisation P. Chagnoux***
Référence :	Transcripteur : Date : **2009**

Ancestramil

HISTORIQUE

DU

122e Régiment d'Infanterie Territoriale

Août 1914 - Octobre 1917

---o---

Ancestramil

HISTORIQUE
DU
122me Régiment d'Infanterie Territoriale
Août 1914 - Octobre 1917

---o---

Le 122e R. I. T. a quitté Montpellier le 6 août 1914 et, jusqu'à l'été de 1915 s'est entraîné dans les camps retranchés de Toulon et de Paris par des exercices journaliers et des manœuvres. Il a creusé aux environs de Pontoise et de Trilport, des tranchées pour la mise en défense du camp retranché de Paris.
Chacun de ses bataillons a été ensuite dirigé sur le front comme « bataillon indépendant ». Le 2e bataillon (commandant **A. de MONTÉTY**) arrive en Argonne, le 7 mai 1915 ; il est affecté à la défense et aux travaux d'organisation du sous-secteur de Malancourt. A lui revient l'honneur de verser le premier sang pour la France ; le 24 mai, le soldat **OSTY** est blessé à la tête par un éclat d'obus et évacué.
Le 3e bataillon (commandant **DOMENECH**) a débarqué le 5 juin et prend place au sous-secteur d'Avocourt.
Le 1er bataillon (commandant **AUBUS**), arrivé au front le 27 juillet, reçoit les premiers « 77 » dans la région de la Charmeresse et, quelques jours après, s'installe au sous-secteur du pont des Quatre-Enfants, forêt de Hesse.
A la date du 15 juillet, la liste des militaires du régiment « tombés pour la France au champ d'honneur » est ouverte par le soldat **BALDET** de la 5e compagnie, qui est cité à l'ordre de la brigade.

Argonne

Le 1er septembre 1915, le 122e R. I. T. est reconstitué par le groupement des trois bataillons sous les ordres du commandant **A de MONTÉTY**, promu lieutenant-colonel. Il entre en possession de son drapeau, retrouve une âme et son chef déclare :
« *...Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi pour le bien du service et l'honneur du régiment* ». (Ordre n° 1, 31 août.)
Le 122e R. I. T., à la date du 1er septembre, compte à son effectif 52 officiers, 2.856 hommes.
Les compagnies tour à tour prennent la garde aux tranchées de première ligne ou travaillent, en réserve, à Avocourt, au Rendez-vous de Chasse, sous la direction du génie, comme compagnies de travailleurs.
Derrière les créneaux par lesquels les guetteurs observent, au-delà des fils barbelés dépassant les herbes folles, les grands hêtres du bois de Cheppy où « Fritz » s'embusque, sous le couvert de la forêt de Hesse remplie par nos travailleurs qui creusent les boyaux, aménagent les centres de résistance, coupent les beaux arbres et transportent les rondins, du matériel, fabriquent des chevaux de frise, tressent des claies ou assemblent des caillebotis, de jour et de nuit, le péril est présent, chaque compagnie ouvre ses pages glorieuses.
Le 26 novembre, à la nuit tombante, pendant deux heures, les Boches bombardent violemment Avocourt et les tranchées par obus asphyxiants ; les hommes de la 1re et de la 9e compagnies demeurent à leur poste aux créneaux ; des premières lignes, le soldat ROYÈRE Marius, classe 1898, père de 5 enfants, blessé mortellement aux postes d'écoute de **la** tranchée

du Buisson, par les éclats d'un fusant, se traîne jusqu'à la tranchée sans vouloir accepter l'aide de ses camarades.
VIGROUX, classe 1893, 9e compagnie, intoxiqué, reprend après l'alerte, son tour de faction, le termine et meurt sur les 3 heures du matin. 43 hommes durent être évacués pour intoxication.
Le 9 décembre, le lieutenant **MICHEL** donne sa vie à la patrie. Pendant qu'il inspecte les travaux de la tranchée qu'il commande, une balle le frappe au côté ; il regagne son abri sans une plainte, gradés et soldats admirent sa maîtrise de lui-même. Il meurt dans la nuit à l'hôpital de Clermont.

Cité à l'ordre de l'Armée. (O. Gal. IIIe Armée, n°182, 151-1916.)
Janvier 1916 : la 10e compagnie ouvre les pages des citations à l'ordre du régiment, avec le motif suivant : « *Courageux et dévoué, excellent esprit, a continué le travail de réfection d'un boyau au centre de Provence malgré un violent bombardement par fusants ; blessé, a fait preuve, malgré ses souffrances d'un calme remarquable donnant ainsi le meilleur exemple* » (O. 23). Ce motif illustre la façon dont les unités du 122e R. I. T. poursuivent leur tâche des premiers mois.

Février 1916 : Le mois à jamais fameux où la constance et l'abnégation françaises arrêtèrent la ruée des barbares devant Verdun. Valmy, Verdun deux lieux sacrés qui voisinent deux terres trempées du même sang pour la cause de l'humanité. Les convulsions de la bataille de Verdun se propagent jusqu'en Argonne. Le 122e R. I. T. participe au sacrifice. Le 21 février, à 8 heures, l'artillerie ennemie commence un bombardement violent et continu de tout le secteur du Rendez-Vous de Chasse. Les projectiles cherchent les baraquements établis sous le couvert des charmes et des hêtres, éclatent sue les centres de seconde ligne et sur les tranchées ; le bombardement continu presque ininterrompu, de jour et de nuit, durant les 22, 23, 24 et 25 février, le 26 seulement son intensité décroit.

Du 21 février au 1er mars, le régiment perdit : 3 officiers blessés : le commandant **AUBUS** du 1er bataillon (1), le capitaine **SÉVÉRAC** (9e compagnie), le lieutenant **SALVAGNAC** (4e compagnie), 15 soldats tués (1re, 4e, 9e compagnie et 1re compagnie mitrailleuses).
Les citations qui récompensèrent les vertus déployées durant ces jours de glorieuses épreuves constituent le Livre d'Or du Régiment (2) et leur lecture est le meilleur enseignement moral à donner aux soldats appelés à être envoyés aux armées. Citons à titre d'exemple :
Le caporal **BESSIÈRES** Jean-Marie, 4e compagnie : « A montré la plus grande énergie malgré une blessure pour maintenir le moral de ses hommes et s'est rendu le dernier au poste de secours ».

(1) Devenu aveugle à la suite de ses blessures, cité à l'ordre de l'armée et fait commandeur de la Légion d'honneur, le chef de bataillon **AUBUS** est le symbole vivant de l'honneur du régiment.
(2) Copie des ordres se trouve entre les mains du commandant des dépôts.

Le caporal **DUMAS** François, 1re compagnie, transporte des blessés sur son dos au milieu de la mitraille ; le caporal **C**. et **R**., de la 9e compagnie, sortent de leur abri pour dégager les blessés qu'un obus de gros calibre a ensevelis sous leur baraquement.
Le brancardier **BONIS** César, 4e compagnie : « A transporté dans un abri deux blessés éloignés du poste de secours, les a pansés et est revenu soigner à, découvert les blessés au poste de secours ».
Le sergent **FONTAINE** Santiago, 12e compagnie, « Pris avec sa troupe le **26 février** sous une rafale d'artillerie lourde, a assuré l'évacuation de trois hommes grièvement blessés et le transport de deux hommes tombés au champ d'honneur ».
Le sergent **BRÉSILLIER**, 12e compagnie, « A fait placer un réseau de fil de fer dans la **nuit** du 28 au 29 février 1916 malgré le bombardement dirigé sur son ouvrage, payant d'exemple ».
En mars-avril, le régiment poursuit ses diverses missions dans les sous-secteurs de la Chalade et de la forêt de Hesse ; le bombardement journalier l'oblige à évacuer même ses cantonnements de Parois, Recicourt, Brabant, les compagnies bivouaquent dans les ravins et sous les bois. En vain les « poilus » s'ingénient à aménager boyaux et gourbis, rien ne les défend contre l'humidité de la saison ; ils vivent dans la boue.
Le 20 mars, l'artillerie ennemie concentre ses feux sur la forêt de Hesse, le 3e bataillon alerté se porte à ses emplacements de défense. Le capitaine **FAVRE**, de la 2e compagnie, « est tombé glorieusement à la tête de sa compagnie à son poste de combat » (ordre 135, 10e D. I.) avec cinq de ses soldats. Parmi ces derniers : **DUGENNE** Louis, classe 1895 et **BRU** Jean, classe 1896, qui s'étaient portés au secours d'un camarade à moitié enseveli par un obus, furent tués en accomplissant cet acte de dévouement. Le sous-lieutenant **COUTON** est grièvement blessé (fait chevalier de la Légion d'honneur, ordre D). Le 8 avril, le capitaine **IMBERT**, de la 1e compagnie, est blessé à son tour. Nouveau bombardement le 14 avril qui, en forêt de Cumières, tue deux hommes et en blesse vingt-cinq à la 2e compagnie.
Doté d'une deuxième compagnie de mitrailleuses le 1er mai, le régiment reste, au cours de l'été, affecté à la défense et aux travaux des sous-secteurs de la Chalade et de la forêt de Hesse. Le 3 août, enfin, il est relevé par le 11e R. I. T., il quitte l'Argonne par étapes et va prendre du repos aux cantonnements du camp de Mailly et des villages environnants.

Là, le 30 août, fut opérée la réduction du régiment à deux bataillons : commandant **SALVAT** (1er bataillon), commandant **FÉVRIER** (2e bataillon). Le 3e bataillon est dissous.

« *Le Colonel ne voit pas sans regret disparaître le bataillon **DACHER** qui a eu une page glorieuse dans la défense du secteur **d'Avocourt**. A tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats qui vont cesser d'appartenir au régiment, il adresse ses mercis, son salut cordial et ses vœux pour leur avenir sous les nouveaux drapeaux où ils porteront leur vaillance et leur noble esprit du devoir* »
(Ordre n°62, 30 août 1916).

Somme

Le 2 septembre commencent les mouvements qui transportent les unités du régiment dans la Somme. Dès le 12, la 5e compagnie est au camp de Galbert où elle construit des baraques, la 7e manipule, à dater du 14, les munitions d'artillerie au dépôt du carrefour de Maricourt.

Maricourt

Le 21, l'état-major est installé à Bray ; toutes les compagnies sont à leur poste et, la veille déjà, la 2e compagnie a perdu un tué et trois blessés. Les unités passent tour à tour de la voie de 0 m. 60 au service routier de l'armée, à la disposition de l'artillerie. Les signaleurs et

téléphonistes du régiment s'emploient, sous les ordres du service télégraphique du 5e C. A. Mais, quel que soit le rôle que réclament d'eux les nécessités militaires : ravitaillement des batteries qui arrosent les terres et villages à reconquérir, réfection ou aménagement des routes et pistes fatiguées par l'artillerie ennemie, creusement des boyaux ou pose des fils téléphoniques, qu'ils soient à l'oeuvre ou au repos dans leurs précaires bivouacs (moulin et ravin de Fargny, ravin de Maurepas, du Bois-Vieux, Curlu, poussières de ruine et de gloire), les soldats du 122e demeurent sous la menace constante des projectiles ennemis, sans répit l'artillerie boche cherche les routes, les convois et les travailleurs.
Tandis qu'ils manient la pelle et la pioche, transportent les munitions dans la boue liquide ou gluante, le corps trempé par les brouillards persistants du matin et les pluies de la journée, sous le sifflement des marmites, le ciel se purifie le soir et, la lune qui répand une lumière magnifique et douce sur le repos des choses, prête sa complicité aux entreprises des avions dont les projectiles tombent au milieu des camps endormis.
Dans la nuit du 6 au 7 novembre, en même temps que le médecin auxiliaire **LÉPINAY** Eugène, le caporal brancardier **LASSALLE** Louis et le brancardier **CAYREL** Albert, 5e compagnie, le sergent **MIRAMOND** Marius, 1re compagnie, se signalèrent pendant l'explosion progressive d'un dépôt de munitions à Cerisy-Gaylly, consécutive à un bombardement par avions, en prodiguant leurs soins aux blessés dans une zone labourée par les éclats des projectiles.

Entre ceux qui reposent dans les limons héroïques de la Somme, on doit citer **ARCHEN** Nicolas, soldat à la 2e compagnie, né en 1866 dans la Lorraine, provisoirement sous le joug allemand.
Engagé volontaire, il est mort, le 11 octobre, frappé d'un éclat d'obus pour rendre à sa terre natale les douceurs et les noblesses de la grande patrie.
Les 12 et 13 novembre 1916, le 122e territorial quitte la Somme ; à Ecury-sur-Coole (Marne), puis aux abords du camp de Mailly (Saint-Ouen), il prend un mois de repos mérité.
Aisne
Le 15 décembre, il débarque à la gare de Nuizon, vient cantonner à Saint-Brice et Courcelles pour exécuter, dans la région de Reims, une série de travaux sous la direction du 38e C. A. ; il vient s'installer sur les deux rives de l'Aisne. Les unités sont employées aux préparatifs de l'offensive, une troisième fois elles reprennent leur tâche ; celle-ci est sans éclat, mais elle est féconde et dure.
Si l'activité militaire est faible durant les journées d'hiver et le péril médiocre, les souffrances physiques sont grandes. Pendant cinq semaines, le thermomètre demeure à 5°-6° et descend jusqu'à -15°-18°. Le soleil qui glisse sur les étendues de neige sans les fondre, n'est pas celui du tiède
« Clapas » auquel on songe.
Au cours de février, l'artillerie ennemie augmente d'activité ; son tir commence à inquiéter les unités sur leurs chantiers de la route Blenc-Bois, la Pêcherie et des bois de Gernicourt et de Beaumarais. La 5e compagnie, qui cantonne aux carrières de Roncy, mais se rend chaque nuit transporter des torpilles au bois Marteau, doit franchir, dans la nuit du 11 avril, un barrage de gaz lacrymogène à la suite duquel 42 hommes se trouvent incommodés.
Tels sont les préludes de la grande affaire d'avril.
En ces journées fameuses du printemps, les unités du 122e R. I. T. déploient tous leurs efforts. La section téléphonique creuse des boyaux et installe les nappes téléphoniques au bois des Buttes, puis au bois de la Mine et dans le tunnel du bois des Moches. Les pionniers sont affectés à la garde des ponts de l'Aisne. La 3e compagnie escorte et surveille les prisonniers au bois de Gernicourt et le long du canal. La C. M. 1 est en position à l'ouvrage Desaix ; la C. M. 2, d'abord alertée à Beaumarais, va décharger des obus et extraire la pierre aux carrières de

Gernicourt ; les deux C. M. sont enfin affectées à la défense du secteur Juvincourt – Miette ; les 1re, 2e, 5e, 6e et 7e C. transportent des grenades, des munitions et du matériel de toute sorte en première ligne ou poursuivent des travaux routiers sur la route de Pontavert – ferme du Choléra, les pistes de l'artillerie et aménagent les passages de la Miette. Une section de la 6e compagnie occupe un poste très périlleux à Pontavert. Au reste, toutes les compagnies passent d'une tâche à une autre tâche, d'un péril à un autre péril.
Les pertes furent notables. Du 5 avril au 29 seulement, le régiment eut 9 tués (dont deux sergents et deux caporaux) et 40 blessés, dont les sous-lieutenants **BARBUT**, 2e C., et **RIGAL**, 7e C., 1 adjudant, 3 sergents, 1 caporal. Le 30 avril, l'ennemi bombarde avec violence et durant plusieurs heures les lignes françaises par obus asphyxiants : 2 hommes sont tués. Le lieutenant **BAUDASSÉ** (1re C.), 6 sergents, 3 caporaux, 40 hommes sont intoxiqués et doivent être évacués ; les listes d'honneur demeurent ouvertes en mai et en juin, car l'activité de l'artillerie ennemie reste marquée dans le secteur tenu par le régiment. De plus, les avions boches survolent chaque nuit les camps et cantonnements sur lesquels ils déchargent leurs mitrailleuses, lancent des bombes ou des torpilles, l'ennemi tue ainsi deux militaires du régiment et en blesse vingt et un (bivouacs des Grands Savarts et cantonnements de Montigny).
Mais, en récompense de son abnégation et de ses sacrifices, le régiment recueille, sur les rives de l'Aisne, entre un grand nombre de citations individuelles, des citations collectives ; la 1re compagnie et la 4e section de la 3e compagnie ont été citées à l'ordre de la 9e D. I. pour « avoir fait preuve de courage, de dévouement et d'énergie en accomplissant leur mission ».

Le bel esprit du régiment suscite entre autres les actes méritoires les plus divers, tels que les suivants :

Le soldat BOUDET Henri, pionnier : « *Soldat courageux et dévoué ; le 21 avril 1917 a assuré le service de la circulation à la passerelle n° 10 sous un violent bombardement jusqu'au moment où il est tombé blessé par un éclat d'obus* ».

Le soldat téléphoniste GROSSON : « *Volontaire pour des missions périlleuses, s'est signalé par son sang-froid au bois de B.-M. le 4 mai 1917, jour où son poste a été atteint par un obus de gros calibre ; s'était déjà fait remarquer comme agent de liaison en 1916 dans des circonstances « difficiles » en Argonne* ».

Le caporal BAYLE Antoine, 1re compagnie : « *gradé courageux et dévoué, a donné le plus bel exemple à ses hommes pendant les journées des 16 et 17 avril 1917 au cours du ravitaillement en munitions des premières lignes ; blessé grièvement le 18 avril 1917* ».

Le soldat DEMAR Albert, 2e compagnie : « *Servant de guide au cours d'un tir de barrage par obus à gaz et se sentant intoxiqué en passant sous un réduit, n'a pas hésité à soulever son masque pour crier de changer de route* ».

Le soldat HOUGUET Charles, 3e compagnie : « *Parmi les militaires de son unité qui ravitaillèrent les premières lignes en munitions, a été pour ses camarades un véritable entraîneur, donnant à tous un magnifique exemple d'énergie et de bravoure* ».

Le caporal BROCAN Louis, C. M. 1, premier chef de pièce : « *Gradé plein d'allant et de courage ; le 16 avril 1917 s'est signalé en assurant, sous un tir de barrage très intense, la mise en position de sa pièce* ».

Argonnaute

Le sergent RIBEYROLLES Antoine, 5e compagnie : « *Sous-officier d'une bravoure froide, a mené à bien les travaux qui lui étaient confiés au bois des B... dans la nuit du 24 au 25 avril 1917, malgré le bombardement des chantiers ; a été blessé* ».

Le soldat CARLOTTI Vincent, 6e compagnie : « *Brave et homme de devoir ; a assuré son service de planton du 14 au 23 avril 1917 au village de P... journellement bombardé ; blessé le 23 avril* ».

Le conducteur **BARCELO** Joseph-Marie, 7e compagnie : « A fait preuve de ténacité et d'esprit de devoir en restant, dans la nuit du 23 au 24 juin 1917, cinq heures durant, dans une zone bombardée par obus asphyxiants, traversant ensuite la nappe des gaz pour accomplir sa mission ».
Le sergent FERRAND Hippolyte, C. M. 2 : « *Sous-officier courageux et dévoué, dans la* ***nuit*** *du 31 mars au 1er avril 1917, a mené à bien les travaux confiés à son unité et a aidé la troupe active voisine à terminer les siens dans une zone soumise à un violent bombardement ; s'était déjà fait remarquer dans le secteur d'Avocourt du 6 au 11 juillet 1916 et au bombardement de P... le 11 mars 1917* ».

Le 14 juin 1917, le capitaine **PAGÈS** est blessé et fait chevalier de la Légion d'honneur (ordre D).
Depuis deux ans, le régiment a obtenu :
1° *Légion d'honneur* : commandeur, 1 ; officier, 2 ; chevalier, 5.
2° *Médailles militaires*, 11.
3° *Citations*. - Au C. A., officiers, 7 ; soldats, 6 ; - A la D. I., officiers, 17 ; soldats, 10 ; - à la Brigade, officiers, 7 ; - au régiment, officiers, 26 ; soldats, 249.
Ainsi a-t-il répondu à l'appel de son colonel du 31 août 1915 : « ***Je compte sur vous*** ».

La campagne jaunit. Le vent d'automne emporte les derniers beaux jours ; le régiment se prépare aux tâches, aux souffrances d'un quatrième hiver et d'une année nouvelle, loin des foyers où grandissent les enfants dont les « Pépères » connaissent à peine les caresses. Mais le 122e territorial demeure ferme dans les sentiments qui le firent quitter Montpellier avec un grand enthousiasme aux premiers jours de la mobilisation. Il restera fidèle à lui-même, fidèle à ses morts jusqu'à l'achèvement de l'oeuvre de justice nationale et humaine. Et quand le Rhin baignera la rive délivrée d'Alsace, que l'Europe affranchie du joug des barbares préparera, dans une paix juste les temps nouveaux, les vétérans du 122e R. I. T. auront le droit de dire à leurs fils : « Mon enfant, j'en étais ».

1er Novembre 1917

L'automne 1917 se passe en prise de secteurs et en exécution de travaux. Dans son secteur de Craonne, sous la direction énergique du lieutenant-colonel **A. de MONTÉTY,** le 122e R. I. T. fit ce qu'il pouvait, en vérité, faire de mieux : il fut égal à lui-même. Après l'Argonne, Verdun, après les durs moments de l'Aisne, on eût pu craindre une diminution de combativité, une lassitude. Chaque fois qu'il était besoin de défendre notre sol, elle créait les forces nécessaires à la dure besogne et luttait « honnestement ». Il le fallait. Une fois admise, cette vérité donne à tous l'inépuisable vigueur qui s'est affirmée chaque jour de l'interminable guerre, non par de grands mots sonores, mais dans le sourire doux et confiant de ceux qui savent où on les conduit et qui veulent aller jusque là.
Le temps n'est plus des enthousiasmes que déchaîne la voix des clairons sonnant la charge et la vue des étendards flottant sur la forêt des baïonnettes en marche vers les assauts. Le courage a d'autres sources, plus simples, mais plus profondes, moins brillantes, mais plus

durables. D'avoir au sein des corporations exercé sagement scrupuleusement, pendant des siècles d'humbles métiers d'artisans, nos ouvriers ont gardé le goût de la besogne bien faite, s'attachant à remplir consciencieusement leur rôle de soldat ; d'avoir labouré le sol généreux qui se dore en été de blé frissonnant dans l'air léger de nos vallées, nos paysans ont conservé, intact, l'amour de la terre qui les nourrit ; d'avoir exercé dans le domaine des idées en dépit des étrangères, la jeunesse des écoles entend sauver le trésor de pensée qui l'a faite vivre et rayonner.

Si vous ajoutez à ces sentiments héréditaires la peur du ridicule qui s'attache aux gestes vils et lâches, le « point d'honneur français » qui est la coquetterie de nos consciences et le désir absolu de vivre, comme par le passé, dans une atmosphère libre de toute oppression, vous comprendrez pourquoi, malgré les souffrances quotidiennes, malgré les innombrables deuils, nous continuions à lutter, ardents et calmes, au-dessus des haines passagères pour le triomphe de nos libertés.

Malgré toutes les contre-attaques allemandes, nous avons tenu.

Tenir ! Ce mot devient un symbole qui, à Verdun, a pris sa véritable signification. Refoulé dans la guerre de mouvement, l'ennemi cherche désormais à nous vaincre par la supériorité du matériel.

L'essaim des lourds obus s'est abattu sur nous, sans arrêt, les balles nous ont environnés de leur vol mortel ; nous avons vécu dans la boue glacée et nous avons tenu. La ténacité française est une nouvelle vertu qui se manifeste aussi grande, aussi belle que sa légendaire « furia ». Elle s'est faite de volonté sagace, de maîtrise de soi, et aussi de la philosophie traditionnelle qui s'exprime chez nous dans le dicton paysan : « La vie n'est jamais si bonne, ni si mauvaise qu'on le croit », dicton que le poilu traduit par la maxime : « Faut pas s'en faire ». La formule est triviale sans doute, mais témoigne une haute acceptation du devoir chez un peuple que les sots disaient indiscipliné et qui n'était épris que de la liberté pour laquelle il a su combattre inlassablement.

L'hiver est rude. Le régiment, relevé le 29 novembre, est transporté par camions en Seine-et-Marne. Après quelques jours de repos passés loin du bruit de l'avant, le régiment, par voie de terre, va monter la garde dans les tranchées de la région de l'Aisne, dans le secteur de Gernicourt où, pendant un mois, du 1er janvier au 1er février 1918, il en assure la garde.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, le 1er bataillon est relevé du secteur et va cantonner à Meurival (Aisne) et le 31 à Magneux-lès-Fismes (Marne).

Il embarque le 2 février à Fismes à destination de Lizy-sur-Ourcq, d'où il se rend, par voie de terre, à Puisieux (Seine-et-Marne).

Pendant ce temps, le 2e bataillon quitte ses emplacements. Bataillon de soutien pour se rendre par voie de terre à Unchair (Marne), puis à Goussancourt où il cantonne le 1er février. Le 2, il embarque à Fère-en-Tardenois et arrive à Estrées-Saint-Denis (Oise) dans la nuit du 2 au 3.

Le colonel et la C. H. R. se rendent par voie de terre des carrières de Glennes (Aisne) à Croupet (Seine-et-Marne) où ils cantonnent le 1er février 1918.

Après quelques jours de repos dans ces divers cantonnements, le régiment est rattaché à la IIIe Armée. Il est mis à la disposition des services routiers de l'armée pour creuser de nouvelles routes et aménager les voies d'accès en arrière du front où la bataille fait rage. Les bataillons sont séparés et travaillent, le premier dans la région de Péronne, le deuxième, dans la région de Rosières-en- Santerre. Ces mouvements qui ont été exécutés par voie ferrée, se terminent le 27 février.

Le 14 mars 1918, par application des dispositions de la circulaire ministérielle n° 895-D du 24 janvier 1918 (rajeunissement des cadres), M. le lieutenant-colonel **A. de MONTÉTY** quitte le commandement du régiment et est mis à la disposition du Ministre de la Guerre.

Le 15 mars 1918, M. le lieutenant-colonel **DUROY de BRUIGNAC** prend le commandement du 122e R. I. T.

23 Mars 1918

Ils avancent. Les berthas crachent leur haine sur Paris. Fallait-il faire revivre ces heures rouges, fallait-il rappeler à ceux qui continuent de lutter et de souffrir tout le lamentable cortège des douleurs ?

Il est bon de mesurer des yeux la tâche faite avant d'envisager celle qui reste à accomplir ; et puis, à force d'avoir lutté, souffert ensemble, nous nous aimerons davantage en nous connaissant mieux.

D'autre part, il n'était pas inutile de regarder la longue suite de gloire que nous avons tracée. Un peu d'admiration ne serait pas ridicule. Lisons les écrivains étrangers, parcourons les journaux de Londres et de Rome, entendons le long cri d'amour fraternel qui nous vient d'Amérique en dépit de l'Océan, écoutons le concert de louanges qui s'élève ! La France, mère des libertés, reine des nations par la souffrance, s'élève, sanglante et majestueuse, au-dessus des peuples anciens.

Déchirée, mais vivante, riche de toute sa bonté, de toute sa beauté, de toute son intelligence rayonnante, elle entre dans le domaine des clartés. Oui, notre patrie est désormais immortelle et c'est nous qui l'avons sauvée. Que sommes-nous, pauvres êtres éphémères, comparés à ce prodige de lumières qui ne nous éblouit pas, parce que, dès l'enfance, nous l'avons contemplé. Ne marchandons pour elle ni notre peine, ni notre sang. Nous avons profité pendant longtemps de la « douceur de vivre » qu'elle procure à ses enfants. Un jour, il a fallu acquitter la dette de reconnaissance en la défendant. Le destin nous a choisi pour cette besogne sainte et nous avons donné quelques années de notre vie, parfois toute notre vie, pour qu'elle ne périsse pas. Pouvions-nous reculer ? Elle détestait la guerre et il a fallu guerroyer pour elle ; elle avait horreur du sang et il a fallu inonder son sein de flots rouges. Devait-elle mourir ?

Allons, poursuivons notre chemin, méprisons ceux qui doutent et ceux qui se dérobent au devoir ; chassons les sceptiques et les lâches. En sauvant la France, nous sauvons le bonheur futur du monde, nous rendons possible la justice, probable la fraternité, certaine la victoire. Les ténèbres voulaient remplir la terre, le flambeau que nos pères nous avaient confié a vacillé entre nos mains dans les champs de Belgique, mais nous l'avons élevé au-dessus de la tempête pour le transmettre à ceux qui viendront continuer notre oeuvre.

Boueux, sanglants, fatigués, mais animés d'une ardeur indomptable, nous sommes invincibles, car nous incarnons le progrès en marche vers l'idéal. Lève-toi soleil ! et réchauffe dans la terre qu'elles ont si bien défendue, les chères âmes qui dorment sous l'uniforme croix ornée de la cocarde tricolore.

Dans cette tourmente, le 122e R. I. T. va faire honneur à sa réputation de régiment brave.

Le 1er bataillon, sous les ordres du commandant **SALVAT**, exécutait des travaux dans la région de Péronne, derrière l'armée anglaise. Informé confidentiellement par l'officier interprète de 1re classe d'E.-M. **LEGRAS**, attaché au VIIe corps, qu'une attaque était imminente sur le front britannique, le chef de bataillon **SALVAT** fit répondre qu'il était prêt à combattre et qu'il disposait, s'il avait le temps de rassembler ses détachements, de 338 officiers et hommes de troupe et de 8 mitrailleuses et il demanda de les mettre, le cas échéant, à la disposition du lieutenant général **CONGRÈVE**, commandant le VII th Corps.

Cette offre fut hautement appréciée.

Les événements, malheureusement, se précipitèrent. L'attaque eut lieu le **21 mars** ; le Q. G. du VII th Corps quitta Templeux-la-Fosse dans la nuit et la matinée du 22. Le lieutenant général

CONGRÈVE mit le commandant SALVAT au courant de la situation. Celui-ci répondit à l'officier interprète chargé de lui transmettre les ordres : « Je n'ai plus le temps de réunir mon bataillon, mais je veux qu'il y ait des uniformes bleus avec les kakis. Votre général vous a-t-il donné un ordre pour moi ? »

- Non, si vous croyez pouvoir faire quelque chose, **M. le général CONGRÈVE** vous laisse libre de combattre comme vous l'entendrez (Tell him that he'll make his own battle). Le commandant **SALVAT**, très content, répondit : « Je vais faire quelque chose ».
Hélas, un ordre du Q. G. français obligea le commandant **SALVAT** à rassembler son bataillon à Proyart pour se diriger sur le Poyrou et Vaux où les compagnies à la disposition du G. P. A XI sont employées à la manutention des munitions.
Pendant ces événements, le 2e bataillon ne restait pas inactif. Il se rassemblait à Rosières-en-Santerre et était transporté en camions automobiles à le Mesnil-Saint-Georges et mis à la disposition de la 9e D. I. ; il était employé à l'organisation et à la défense de diverses positions.
Durant cette période du 22 au 30 mars 1918, les hommes, dans des circonstances souvent critiques, n'ayant pu, pendant plusieurs jours, prendre que peu de sommeil, ont supporté avec le plus grand entrain toutes ces fatigues et accompli leur tâche avec le plus grand cœur.
Mais, malgré l'héroïsme de tous, il faut reculer et se porter à 4 kilomètres au sud de **Chiry**, entre Dreslincourt et Pimprez où l'on organise une ligne de résistance.
Dans la nuit du 29 au 30 mars, le 2e bataillon reçoit l'ordre de partir pour cantonner à Janville, puis de là, par voie de terre, se rend à Attichy où il reste plusieurs jours. Le 9 avril, le bataillon est détaché du régiment. Il embarque en chemin de fer à Vaumoise ; il suit la 9e D. I. qui est mise à la disposition de la VIIe armée. Il débarque, le 10, à Montbéliard et va cantonner à Sainte-Suzanne (Doubs).
L'E.-M. du régiment, la C. H. R., le 1er bataillon, après avoir cantonné à Bienville, à Braisnes- Ravenne, à Royallière, sont alertés dans ce dernier cantonnement et embarqués le 14 en camions automobiles Ils sont transportés Velennes (Somme) et, avec le Ve C. A. font partie de la Ire Armée.
Les diverses unités du régiment sont mises à la disposition du colonel commandant le génie du Ve C. A. pour l'entretien des routes et des cantonnements et du chef de service télégraphique du C. A. pour la réorganisation du réseau téléphonique. Les compagnies occupent les cantonnements suivants : Loeuilly, Bresneaux, Vailly, Le Bosquet.
Le 2e bataillon, de Sainte-Suzanne, va canonner à Guewenheim (Alsace) où il arrive le 15 avril et le lendemain il va prendre le secteur, au centre de résistance de la Doller. Ce bataillon revient rejoindre son chef de corps le 9 mai et cantonne à Saint-Sauflieu.
Le 28 mars, le régiment embarque à la gare de Prouzal (Somme), arrive le 29 en gare de Lure (E.- M. du régiment, 1er bataillon) et en gare de Chaumont (2e bataillon) d'où, par suite d'un changement de destination, il est dirigé sur le camp de Mailly où il arrive le 30 et va cantonner à Semoise et à Gourgançon.
Le Ve C. A. dont fit partie le 122e R. I. T. est incorporé à la Ve Armée.
Le 1er juin, après une étape par voie de terre, le régiment est embarqué en camions automobiles à le Mesnil-sur-Oger et débarque le 2 à Hautvillers.
Dans cette région, le régiment occupe les lisières N.-O. des bois de Saint-Marc, Romény, Cormoyeux, les lisières ouest des bois de Talma et de Saint-Quentin.

Le 5 juin, les compagnies sont mises à la disposition du général commandant la 19e D. I. britannique (1er bataillon) et du général commandant la 28e D. I. (2e bataillon) pour organiser avec les compagnies du génie 5-3 et 11-5 une deuxième position du groupement **PELLÉ**, général commandant le Ve C. A.
Le 18, le 1er bataillon cessant d'être à la disposition du génie de la 19e D. I., quitte le bivouac du bois de Courton pour aller à Daméry. Là, en cas d'attaque ennemie, il est mis à l'entière disposition de la 120e D. I. pour la défense de la ligne des réduits.
Les journées se passent à organiser des positions et, le 8 juillet, le 1er bataillon est envoyé à Châtillon-sur-Marne.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, l'attaque ennemie se prononce dans la région de Château-Thierry, Châtillon-sur-Marne, Dormans. Des masses ennemies attaquent et un nouvel épisode terrible de la gigantesque bataille commence.
Écrasés par une artillerie formidable, sur un terrain rempli d'épouvante, malgré la supériorité numérique, malgré notre premier recul, nos soldats ont tenu.
La volonté française a vaincu l'acharnement ennemi, ses gaz, sa mitraille, ses assauts. La deuxième Marne est en dernière analyse une victoire des forces morales. Dans le choc des deux volontés, nous avons vaincu et pourtant de l'autre côté, quelle supériorité de moyens à ce moment-là. Hérissée de canons, l'armée ennemie s'est heurtée à nos poitrines et chaque fois qu'elle a pu croire qu'elle tenait la victoire, chaque fois le miracle de volonté s'est produit et a fait refluer les colonnes allemandes sur le terrain jonché de morts.

Dans l'horreur des bombardements, le souvenir des femmes, des sœurs, des mères venait à nous.
Femmes françaises ! C'est votre charme délicat, votre sourire, votre amour infini que défendaient ceux qui combattaient et mouraient dans cette fournaise et c'est pour sauvegarder la parure de notre race, son génie créateur et cette merveilleuse bonté qui vaut à notre pays d'être appelé la « douce France » que les nôtres ont reculé les bornes de la souffrance humaine et prodigué leur sang.
En 1918, l'impossible a été atteint, le sublime dépassé. Tant de sacrifices, tant de douleurs, tant de morts ne peuvent pas être en vain consentis. L'ennemi ne doit pas passer ! A l'heure où l'ennemi remporte des succès, nous ne l'implorons pas, Némésis ! Il vaut mieux reporter sa pensée à la Marne, à Verdun, à la Somme. En évoquant les plaines où dorment tant de héros, nous comprendrons que la race qui force l'admiration de l'ennemi ne peut périr et qu'un mot lumineux qui explique l'effroyable hécatombe, en éclairant l'avenir, doit être inscrit en lettres géantes : JUSTICE !

Tout comme les autres, le 122e R. I. T. va faire son devoir. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, le régiment bivouaque dans la forêt d'Épernay, à 2 kil. 500 au sud-est de Vauciennes et est mis à la disposition de la 7e D. I. pour la défense des ponts et passages de la Marne dans les sous-secteurs d'Ay, d'Épernay et de Mardeuil.
Le combat commence. L'ennemi attaque précédé par de violents bombardements qui anéantissent tout. D'abord contenu par nos feux, il subit de lourdes pertes ; mas à la tombée du jour, il est maître des divers points et nous oblige à reculer.
Nos pertes sont lourdes. Le régiment est amputé de la moitié de son effectif. Nos hommes sont harassés, mais ils ont eu à honneur de donner toutes leurs forces.
Dans notre misère, nous apprenons que l'offensive française est déclenchée.
18 Juillet
Date splendide où le combat changea d'âme ! La France, presque à genoux, sous les coups brutaux de l'ennemi, se relève dans un effort surhumain, ramasse ses forces et s'élance, farouche, forte de toute sa colère. Paris est menacé, la Marne est franchie, nos soldats reculent en ordre, mais ils reculent, qu'importe ! La France ne peut pas mourir. En avant !
Désemparé devant cette énergie désespérée, surpris par la brusquerie de l'attaque, dominé par une force morale qui s'affirme toujours plus grande à mesure que le péril augmente, l'ennemi reflue, cède peu à peu. Alors, c'est Soissons qui se libère, c'est la Marne délivrée, c'est le chemin des Dames qui revoit les combats héroïques qui l'ont ravagé. Les ailes largement déployées, nos victoires s'avancent. Frappant sans relâche, nous ne lâcherons plus l'ennemi jusqu'à ce qu'il s'effondre, vaincu, demandant grâce, sans avoir le courage de se battre une dernière fois « pour l'honneur ».

Le 29 juillet, dans l'ordre général n° 75 du C. A., le général PELLÉ dit ceci :
« *Le Président du Conseil qui a remis la fourragère au 33e R. I. C. a chargé le général commandant l'armée d'exprimer aux troupes la satisfaction du Gouvernement.*
« Le général commandant le C. A. est heureux de transmettre ces félicitations à la 10e D. I. C., aux 7e, 9e et 14e D. I. et aux éléments non F. M. E. du Ve C. A. qui, par leur résistance sous le choc, leur ardeur à reprendre l'offensive, leurs attaques répétées et tenaces, ont contribué pour une large part à libérer les belles terres de la vallée de la Marne.
« Le Boche recule. Dans une heure comme celle-ci, chacun de nous oubliera ses fatigues pour exploiter la victoire et pousser de toute son énergie en avant ».
Signé : **PELLÉ**.

A cette même date, le 29 juillet, le régiment cesse d'assurer la garde et la défense des pots de la Marne et va occuper les cantonnements d'Épernay, Damery et Mardeuil. Le régiment est chargé de l'assainissement du champ de bataille, de la récupération du matériel et de la récolte des moissons les plus urgentes. Zone d'action limitée par la ligne Cuchery, Baslieux, Cuisles, Vandières, la Marne.
Le détachement de récupération n° 38, 20 brancardiers du G. B. C., détachement du G. B. D., des D. I. en réserve, le C. V. A. X 20 sont mis, pour l'exécution de cette mission, à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 122e R. I. T.
Le 3 août paraît l'ordre général n° 10 de la 8e D. I. du 22-7-18 et dont voici l'extrait principal :
« Dans des conditions difficiles, le 31e R. A., le 6e groupe du 104e R. A., les compagnies du génie 4- 2 et 4-52, le 2e peloton du 2e escadron du 14e Hussards, la C. M. 1 du 122e R. I. T., un peloton de mitrailleuses du 8e chasseurs à cheval, tous les services ont aidé de tout leur cœur à cette belle résistance ».
Signé : **ALDEBERS**.

Ainsi partout où le 122e R. I. T. est passé, il a su faire peser sur l'ennemi la force de sa vaillance et il a été toujours digne de son passé glorieux.
Enfin, le 15 août 1918, en exécution des prescriptions de la note 14.340 du G. Q. G., en date du 12- 7-18, le 122e R. I. T. réserve d'infanterie du Ve C. A. est supprimé en tant que régiment. Les 1er et 2e bataillons conservent leur numéro actuel et sont réorganisés sans compagnie de mitrailleuses, sur le type bataillon isolé de pionniers à 3 compagnies, dans les conditions prescrites par la note 3320 du G. Q. G. en date du 3-2-18.
Le matériel rendu disponible (chevaux, voitures, armement, matériel téléphonique) est versé à l'arrière.
Les compagnies de mitrailleuses entrent dans la constitution du bataillon de mitrailleuses du Ve C. A.
M. le lieutenant-colonel **DUROY de BRUIGNAC** est affecté au commandement d'un groupe de bataillon d'instruction.

Le drapeau est envoyé au dépôt du régiment.

-------o--O--o-------

LISTE
DES MILITAIRES TUES OU DECEDES
au 122e Régiment d'Infanterie Territoriale
pendant la Guerre 1914 – 1919
---o---

OFFICIERS

CAPON Michel-Isidore-R., capitaine, 1906
FAVRE, **capitaine**, 1890.
GAUVIN, **sous-lieutenant**, (?).
LANET Jean-Pierre, sous-lieutenant, 1899.
MICHEL Maurice-Charles-Jean, lieutenant, 1899.
MEYNADIER Baptiste, sous-lieutenant, 1894.

SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS

ALARY Henri-Joseph, 1896. - **ALHAGNAC Cyprien,** 1896. - **AJASSE Pierre**, 1896. – **ALRIC Achille-Louis,** 1898. - **ABRIC Ernest-Léon**, 1896. - **ALTAIRAC Et.-Louis-Joseph-Martin**, sergent, 1895. - **ALVERNHE Jules-Denis,** 1894. - **ALVERNHE Marie-Albert-François-Auguste**, 1894. - **ANJOULAT Marius-Antonin,** 1893. - **ARCHEN Nicolas,** 1896. - **ARNAUD Jean**, 1899. - **AUTHEBON Marie-Louis,** 1897. - **AVINAUD Marie**, 1896. - **AZÉMAR Joseph-Paul-S.**, 1893.

BACON Jean-Pierre, 1893. - **BAILLON Louis**, 1893. - **BALDET Pierre-Martin,** 1895. - **BARANDON Fernand-Louis,** 1899. - **BARTHÈS Jean-Joseph**, 1894. - **BAUMELLES Henri- Antoine**, 1891. - **BELLY Calixte-François**, 1894. - **BELLOT Jean-Baptiste**, 1893. – **BERNARD Joseph-Alphonse-Benoni**, 1899. - **BERTRAND Auguste**, 1899. - **BARRE Lucien-Romuald,** sergent, 1893. - **BLONDEAU Arthur**, 1897. - **BOISSONNADE Jean-Baptiste**, caporal, 1894. - **BONHOMME Alfred-Léonard,** 1897. - **BONNEFOI Jean**, 1895. - **BONNET Joseph-Louis- Auguste**, 1895. - **BORDERIEUX Gustave**, 1895. - **BOUCHAUD Lazare**, sergent, 1895. - **BOURREL Élie-Jean-Achille**, 1890. - **BOUSQUET Pierre**, 1896. - **BOUSSAGUET Eugène,** 1898. - **BAZONNAT Marius-Joseph,** 1896. - **BRANGIER Benjamin**, 1899. - **BREBANT Louis,** 1895. - **BRESCHAUD Pierre**, 1896. -

Ancestramil

BROS Henri-Alexandre, 1897. - **BRU Jean-Henri**, 1896. - **BRUN Louis**, 1896. - **BRUNEAU Jean**, 1897. - **BUNEL Georges-Jules**, 1898.

CABANEL François-Joseph, 1889. - **CABASSUT Antoine,** 1893. - **CAFFARET Léon,** 1899. - **CALLITÉ Léonce**, 1896. - **CALVAT Émile**, 1894. - **CAMBON Aloïs,** 1895. - **CAMPAUD Basile- Marius-Gaston**, 1896. - **CANAC Émile**, 1893. - **CANCE Firmin-Henri**, 1910. - **CARLES Marie Joseph**, 1892. - **CARLES Jean-François**, 1900. - **CAROL Maximin**, 1895. - **CASTELLE André- Jean-Baptiste,** 1897. - **CAULET Jean-Baptiste-Antonin,** 1899. - **CAUMES Marie-Léon-Albert,** 1896. - **CAUSSE Marie-Jacques**, 1892. - **CAUSSE Louis-Pierre-Maximin**, 1892. - **CAUSSE Félix- Joseph**, 1896. - **CAUZAC Joseph**, 1896. - **CHARLES Marin,** 1896. - **CLAUZEL Étienne-Joseph-Félix**, 1897. - **COMBET Jacques,** caporal, 1894. - **COMBETTES Antoine-Pierre,** 1894. - **COMPAN Lucien-André,** 1896. - **CONNES Émile-Théodore,** 1894. - **CORNUAULT Joseph-François**, 1896. - **CORRIGER Paul**, 1893. - **COUPIAC François**, 1898.

DARDY Jean, 1898. - **DAURES Joseph-Léon,** 1893. - **DEBAIN François-Anatole**, 1896. - **DELCROS Anatole**, caporal, 1893. - **DELOR Jean-Baptiste,** 1894. - **DELOR Élisée-Antoine**, 1898. - **DELPUECH Auguste,** 1897. - **DESFOURS Jacques-Louis,** 1894. - **DHEILLY Oscar-Augustin**, 1897. - **DUFAURE Louis,** 1896. - **DOLIGNY Louis**, 1894. - **DUGENNE Louis-Gabriel,** 1895. - **DUQUIES Barthélémy,** 1894. - **DUPIN Paul-Marius-Jean**, 1891. – **DURAND Albert**, 1895. - **DURAND Calixte-Charles-Jean,** 1892. - **DURAND Pierre-Antoine-Adrien,** 1910.

ELZIÈRE Félix-Henri-Alphonse, 1894. - **ENSUQUE Louis**, 1896.

FABRE Célestin, 1894. - **FABRE Pierre-Auguste-Dieudonné**, 1891. - **FAURE Victor,** 1893. **FORT Jean-Pierre-Henri,** 1894. - **FOULQUIER Marius-Frédéric**, 1896. - **FOURNIER Irénée-Renaud-Célestin**, (?). - **FOURNIER Pierre-Claude-Antonin**, caporal, 1893. – **FRENCHET Gustave**, 1898. - **FRISON Gualbert,** caporal, 1894.

GAL Étienne-Marius-Antoine, caporal, 1897. - **GALTIER Désiré-Henri**, 1896. – **GALTIER François-Clément,** 1892. - **GARY Joseph-Adrien-Émile,** 1893. - **GASC Benjamin**, sergent, 1897. - **GASTON Pierre-Charles,** 1896. - **GAYRAUD Louis**, 1897. - **GENELLA Léon-Jean**, 1892. - **GIBERT Adrien,** 1897. - **GODMERT Léon-Eugène**, 1897. - **GOT Jean-Baptiste-Joseph,** 1890. - **GRANDCHAMP Cléophas-Maximilien,** 1897. - **GRANIER Marius-Léon-Gédéon**, 1890. - **GRANIER Noël-Alfred-Albert,** 1894. - **GRÉGOIRE Jean**, 1897. - **GRIMAL Louis-Justin**, 1894. - **GUILLOU Paul-Octave**, adjudant, 1900. - **GUILLOT Ferdinand,** 1899. - **GUILLOT Louis-Antoine-Marius**, 1898. - **GUIRAUD Gustave-Jean**, 1892. - **GUITTARD Étienne**, 1896.

HORTOLAN Jean-Toussaint, 1896. - **HUGUET Auguste-Gustave**, sergent, 1890. – **HUMBERT Frédéric**, 1896.

ISSERT Louis-Marius-François, 1889.
JAGET Georges-Louis, 1893. - **JALLOIS Louis-Victor,** 1897. - **JARDIN Pierre**, 1894. -

JAUNATRE Aimable-Aristide, caporal, 1899. - **JEAN François**, sergent, 1892. – **JONQUET Joseph-Léon,** 1893. - **JULES Clément,** 1899.

KESTELYN Auguste-Henri, 1911.

LACOURTY Armand-Daniel, 1894. - **LAFON Pierre-Célestin**, 1889. - **LAMBERT Ernest-Lucien,** 1893. - **LAURENS Jean-Marius,** 1895. - **LAVÈNE Cyprien-Alexandre,** 1894. -**LEMOINE Émile-Auguste,** caporal, 1895. - **LESIEUR Louis-Adolphe,** 1896. - **LEYGUE Joseph,** 1894. - **LOUBAT Charles-François**, 1893.

MAESTRONI Pascal-Pierre-F., sergent, 1908. - **MAJOREL Marius-Victor-Joseph,** 1889. - **MALIGE Marie,** 1894. - **MALLET Jacques-Jules**, 1894. - **MANTE Marius,** 1894. – **MARTIN Joseph-Eugène-Léon,** 1896. - **MASCLAU Antoine,** 1896. - **MASSAFERO Louis-Léon**, 1893. - **MATET Hippolyte**, 1894. - **MAUREL Léon,** 1894. - **MAZEL Jean-Antoine**, 1894. – **MAZOYER Antoine-Célestin-Marius,** 1895. - **MÉROU Jean-Thomas-Simon,** 1893. - **MIDAVAINE Auguste-Marc,** 1893. - **MOLLES Jacques,** 1897. - **MONTAGUT Jacques,** 1896. – **MONTEILLET Antoine-Clément,** 1894. - **MOREL François**, 1895. - **MORIN Paul-Joseph-Léon**, 1895.

NARME Jules, caporal, 1897. - **NÉGROU Victorien,** 1892. - **NOIR Jean-Louis**, 1891.

OLLIVIER Charles, 1893.

PAGÈS Alfred-Émile-Jules, 1895. - **PALET Jean-Louis**, 1899. - **PANCOL Étienne,** 1895. - **PANABIÈRE Jean-Louis,** caporal, 1895. - **PART Ferdinand-Sauveur**, 1897. – **PEIROLLES Georges**, 1896. - **PLIOT Jean-Louis,** 1897. - **PETIT Jules-Auguste**, 1896. - **PEYSSON Marius-Fulcrand-Baptiste**, 1897. - **PIGEYRE Jean**, 1895. - **POMIÉ Jean**, 1894. - **PONCIÉ Jean-Joseph,**1913. - **PORTES Honoré-Germain-Antoine,** 1911. - **POUDOU Clément-Baptiste,** 1891. - **PRUNARET Élie**, sergent, 1897. - **PUGINIER Alphonse-Louis**, 1896.

RAINAUD François, 1889. - **RAYNAL Germain-Joseph,** 1896. - **RENAUD Émile-Augustin-Frédéric,** 1899. - **RESSÉGUIER Léon-Sylva-Bonaventure**, 1894. - **RIGAL Bernard-Pierre**, 1896. - **ROBERT Paulin-Marius,** 1894. - **ROQUES Louis-Émile-Eugène,** 1896. - **ROUCAYROL Jean-Baptiste**, 1889. - **ROUCH Auguste-Camille,** 1895. - **ROUCHON Zacharie**, caporal, 1899. - **ROUSSEL Paul-Joseph,** caporal, 1895. - **ROUSSET Jean-Étienne**, 1895. - **ROUSTAN Camille**, 1889. - **ROUSTIT Henri-Marie-Achille**, 1895. - **ROUVE Joseph-Étienne**, 1895. – **ROYÈRE Marius-Hippolyte**, 1898.

SAGNES Achille, 1897. - **SALEIL Marie-Joseph-Dieudonné,** 1895. - **SALES Camille**, 1916. **SALLE Léopold-Pierre**, 1895. - **SARROUY Joseph-André**, 1895. - **SAUGER Jules,** 1894. - **SAUMADE Léon**, 1894. - **SÉRIÉ Dieudonné**, 1899. - **SÉVERAC Édouard-Émile-Louis,** 1894. - **SEYSSAUD Albert,** 1891. - **SIGAL Jean-Sylvain,** 1893. - **SINGLA Louis-Jules,** 1895. - **SOULIER Gustave**, 1894.

TARRANGET Auguste-Alexandre, 1896. - **TESSONNIÈRES Émile**, 1889. - **TERME Charles**, sergent, 1896. - **TEXIER Émile-Eugène-Célestin**, 1899. - **TEYSSEYRE Louis-Joseph,** 1899. - **THEULES Benoit-Marius**, 1896. - **TISSIER Louis-Gabriel,** sergent, 1901. **ULM** Jean, 1897.

VALETTE Marcelin-Louis, 1896. - **VAUNIER Justin-Omer**, 1895. - **VAUDANO Virgile-Antoine**, 1896. - **VELAY Paul-Benjamin,** 1894. - **VIALLE Célestin,** caporal, 1895. - **VIDAL Joseph-Alfred,** 1895. - **VIGNE François,** 1893. - **VIGUIER Louis**, 1889. - **VIREBAYRE Jean**, 1894.

-----o-----

LISTE DES MILITAIRES DISPARUS

au 122e Régiment d'Infanterie Territoriale
pendant la Guerre 1914 – 1919

---o---

OFFICIERS

HALLER Émile, capitaine, 1899.

SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS

BONY Georges-Alfred, 1894.

FAVIER Johannès, 1896. - **FERRAND Hippolyte-Henri**, sergent, 1893. - **FOURNIAIRE Eugène-Benoni,** 1897.
REYNAUD Antoine, 1894.
SANIER Marius, 1892.
VIALLA Auguste-Louis-Julien, 1894. - **VIALLA** Marie-Germain, 1894. - **VIGUIER** Louis-Pierre, 1897.

-----o--O--o-----

Ancestrami